

Fermeture temporaire

du passage à niveau **n°66**

Morcenx-la-Nouvelle

Dans le cadre des travaux de modernisation de la ligne ferroviaire Bordeaux–Irun, SNCF Réseau réalise des opérations de renouvellement de la voie ferrée entre **Ychoux** et **Dax**.

Afin de permettre le bon déroulement de ces travaux, le passage à niveau n°66, traversant la route de Lagoutte, sera entièrement **fermé à la circulation** du lundi 09 novembre au lundi 14 décembre 2026.

Rappel de sécurité

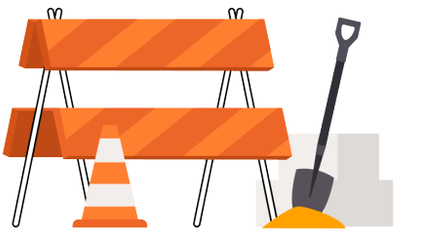
Pendant toute la durée des travaux, **aucun franchissement n'est autorisé,** que ce soit pour les véhicules, les cyclistes ou les piétons.

Les trains continueront de circuler et les dispositifs de sécurité du passage à niveau seront temporairement neutralisés. **Toute traversée de la voie ferrée est strictement interdite. Elle présente un risque grave d'accident et est passible d'une amende.**

SNCF Réseau compte sur le civisme et la vigilance de tous.

Respectez la signalisation en place et empruntez les déviations prévues. Ces consignes contribuent à assurer votre sécurité, celle des autres usagers et celle des équipes intervenant sur le chantier.

Pour plus d'informations sur les travaux, scannez le QR code ci-contre :



Les chiffres clés

52 km
de voies renouvelés

500
personnes mobilisées

95 000 tonnes
de ballast renouvelées

85 000
traverses posées

80 km
de rails neufs posés

Jusqu'à 1 km
de voie renouvelé
par session de travail

PLANNING DES TRAVAUX

Travaux préparatoires
du 2 février
au 17 octobre 2026

Travaux principaux
du 19 octobre 2026
au 12 février 2027

Travaux de finition
du 16 février
au 30 avril 2027

CARTE DES TRAVAUX



- Réalisation 2026
- Réalisation 2027
- Base travaux principale
- Base travaux secondaire
- Poste de commandement

De septembre à décembre 2027, des travaux de remise en état des pistes de sécurité seront réalisés sur l'ensemble du linéaire. Ces interventions comprendront la pose d'un tapis anti-végétatif.

SNCF Réseau Nouvelle-Aquitaine - Direction de la communication et du dialogue territorial
Septembre 2026 - Ne pas jeter sur la voie publique